

A RENNES, le 19/02/2013

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: <http://www.contact.urssaf.fr>
Tel.: 0223468200

RÉFÉRENCES

N°SIREN 419417886

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

ZGHSQG75K5LG3SL

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

MR FRADET DAVID
CONSULTATIONS ET ENSEIGNEMENT
16 RUE LE SAGE
35000 RENNES

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales des candidats à une commande au moins égale à 3000 €.

Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales des candidats à une commande au moins égale à 3000 euros.

En votre qualité d'auto-entrepreneur non employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur



CODE DE SÉCURITÉ

ZGHSQG75K5LG3SL

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

MR FRADET DAVID
CONSULTATIONS ET ENSEIGNEMENT
16 RUE LESAGE
35000 RENNES

En votre qualité d'auto-entrepreneur non employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales vous est délivrée :

- au titre du mois de décembre 2012,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
16 RUE LESAGE	35000 RENNES	41941788600100

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale (maladie-maternité, retraite, invalidité-décès, allocations familiales) et de contributions sociales (CSG/CRDS et, le cas échéant, de la contribution à la formation professionnelle - CFP) exigibles au 31/12/2012.

Fait à : RENNES
le : 19/02/2013

Le Directeur
ou son délégataire

